



Sommaire

01 Éditorial

02 Actualités

- > Agenda
- > Actualité

03 > «Apprendre à apprendre» Comment tracer un autre chemin dans les méandres de l'accompagnement éducatif.

04 Le dossier

- > Le confinement covid 19 :
Apogei 94 surmonte les difficultés
avec succès

06 Vie des établissements

- > CAJ Coffignal :
Confinement et déconfinement
- > IME la nichee de Creteil :
Le confinement d'Alexis
- > Foyers de Saint-Maur :
Le confinement

Édito

Quand le COVID est là ... il ne passera pas par nous !

C'est le mot d'ordre absolu depuis
le 16 mars dernier.

Nous avons dû apprendre à
connaître le COVID brutalement.
Comme pour tous il nous est
tombé dessus quasiment du jour
au lendemain.

Cela a été une véritable révolution :
dans nos organisations, dans nos
pratiques professionnelles, dans
nos habitudes...

Il a fallu ainsi médicaliser des
établissements qui ne l'étaient pas,
fermer des établissements tout en
assurant le suivi de celles et ceux
qui le fréquentaient, élaborer des
modes opératoires impensables,
modifier nos modes de travail...
Une véritable révolution !

Mais cette période inédite, que
personne ne pensait avoir à vivre
ni devoir s'y adapter, a été malgré
tout une formidable période où se
sont révélées les valeurs que nous
portons tous fondamentalement :
valeurs de solidarité, de soutien,
d'engagement, d'empathie mais
aussi de rigueur, d'adaptation, d'in-
géniosité, de professionnalisme

Cela s'est révélé à tous les niveaux,
chez tous les acteurs de notre
association : du résident, du tra-
vailleur en ESAT, des parents, des

familles, des enfants et adolescents,
des professionnels, des administra-
teurs.

Grâce à cette mobilisation générale,
nous avons traversé cette première
vague de manière optimale,
déplorant toutefois un décès,
en repoussant chaque jour les
limites du possible pour sécuriser
les personnes et poursuivre nos
missions.

Aujourd'hui, nous sommes plus
forts en compétences et prêts
à poursuivre notre combat au
quotidien pour limiter la circulation
du virus et le faire disparaître enfin.

Notre combat contre l'extension
de la pandémie doit se poursuivre,
nous n'en sommes toujours pas
débarrassés. Mais notre expé-
rience acquise, notre organisation,
notre engagement partagé, nous
permettent d'affronter cette pos-
sible deuxième vague sereinement
et confiant.

Restons vigilants ici et partout !

Respectons, encore et toujours,
les gestes barrières !

Le COVID ne passera pas par nous !

Paul BESNAINOU
Directeur général

Mobilité / promotion interne

Mme Véronique Nebor,
directrice des Foyers de Saint Maur

Mme Lodine LEXIME – BARADJI,
cheffe de service à l'IME des bords
de Marne

Mme Anne RIBAU,
cheffe de service à la Pointe du Lac

Mme Maude ROUAULT-VOGL
intérim directrice à l'impro Seguin

Nouveaux arrivés

M. Alexandre GUILLARD,
chef de service au foyer M.Huet

M. Pierre GUIDON, cadre de santé
(CDD) à la Mas des Oliviers

Mme Dounia BERIAH, cheffe de
service (CDD) à l'IME la Nichée

M. Yvan MARTY, directeur (mission
transition) à la Mas des Oliviers



agenda

2^{ème} semestre 2020

15 octobre

Assemblée Générale Unapei – Ile de France en visioconférence.

Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

3 Novembre

Séminaire intégration des nouveaux arrivés à Apogei 94.

13 novembre

Assemblée Générale de *Nous Aussi*.

20 novembre

Commission de la transition inclusive inclusive (siège Apogei 94).

26 mars 2021

Séminaire Unapei « Emploi des travailleurs handicapés ».

PRIME « COVID »

Générosité, équité, caractérisent notre association et montrent qu'elle a à cœur de prendre soin de ses salariés et de leur témoigner de la gratitude.

Apogei 94 a traversé la crise sanitaire qui a bousculé nos organisations et modalités d'accompagnement. A l'honneur les personnels que nous remercions pour le travail accompli. Nous sommes fiers d'eux et le Conseil d'Administration a voté le versement d'une prime exceptionnelle.

La prime « Covid » concerne les salariés des établissements sous financement ARS, a été versée en juillet 2020 et a été calculée au prorata du temps de travail : 1500 euros pour les personnes en travail physique et 1050 euros pour les personnels en télétravail. Les jours d'absence durant la période du 1^{er} mars au 30 avril ont aussi joué.

Pour les autres salariés le Département n'a pas donné réponse pour cette prime. Notre association a réparé cela et a versé cette prime en août 2020, égale à celle de l'état, sur des fonds de l'association et du fond de dotation « AGIR HANDICAP 94 ».

Patrick GALBOURDIN

Administrateur

ACTUALITÉS

Nouvelle ministre déléguée dédiée à l'autonomie

Brigitte Bourguignon : elle sera en charge du projet de loi Grand Âge et Autonomie.

Secrétaire d'état chargée des personnes handicapées

Sophie Cluzel conserve son poste.

Rentrée scolaire 2020

L'Unapei mobilisée pour dénoncer l'absence de scolarisation adaptée pour de nombreux élèves handicapés, a relancé la 2^{ème} édition de sa mobilisation citoyenne #Jaipasécole en invitant familles, élèves ou professionnels concernés à témoigner sur marentree.org.

Rapport de la mission sur le déploiement de l'habitat inclusif : « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous »

Il propose une nouvelle forme d'habitat, l'habitat API (Accompagné, Partage et Inséré dans la vie locale) : Chaque personne vit « chez elle » sans être seule, dans des logements ordinaires aménagés à cette fin. Lieu de vie choisi, environnement accueillant et bienveillant, accompagnement de qualité adapté aux besoins de chaque personne au cœur de la vie locale.

Publication d'un rapport sur l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Fin juillet, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a publié un rapport intitulé « Handicaps et emploi » ambition de faire un état des lieux de l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Il constate que le système actuel de financement de la politique d'emploi des travailleurs handicapés n'est pas viable sur le long terme. Parmi les solutions proposées, la notion « d'accessibilité universelle » (refus de la dichotomie entre les travailleurs en situation de handicap et les autres pour permettre un changement de regard sur l'insertion professionnelle).

« APPRENDRE A APPRENDRE »

Comment tracer un autre chemin dans les méandres de l'accompagnement éducatif.



Réflexion de Marie Loyer, Directrice de l'IME la Nichée de Créteil, réflexion qu'elle relie à un mail reçu de la MDPH le 6 juillet 2020 et qui montre que le changement se profile très vite...

« Quand ils arrivent à La Nichée, les enfants quittent le nid familial pour rejoindre celui de l'IME et durant ces dernières semaines, il y a eu comme un retournement : Au tour des accompagnants de se rapprocher du nid des enfants avec, pour seul objectif, de garder le lien et de répondre aux besoins des enfants et de leurs parents, représentants légaux.

Apprendre à jongler entre le trop et le pas assez.

Les accompagnants ont d'abord téléphoné, chacun son tour, le référent, la psychomotricienne, la psychologue...parfois 2 dans la même journée et un trop plein pour les parents. Parfois des parents à bout de souffle qui ont pu avoir besoin de soutien et cette fois c'est le « pas assez » qui était à l'œuvre.

Cet ajustement permanent a été un apprentissage pour tous : Des tablettes, des téléphones ont été apportés à certains enfants parce qu'ils en avaient parlé à l'éducateur mais pas aux parents... surprise... - Parfois des urgences sociales, des situations complexes mais à qui le dire et comment le dire...et pour les accompagnants être dans la justesse et trouver la voie du milieu.

Notre fil rouge a toujours été la réponse aux besoins des familles et le maître mot l'adaptation. »

Marie LOYER

Directrice de l'IME la Nichée

De nouvelles portes se sont ouvertes dans l'accompagnement et les dernières notifications de la MDPH le confirment :

- la décision d'orientation type par la CDAPH est suffisante pour permettre le financement de la prise en charge par l'assurance maladie ou le Département même si le nom de la structure ne figure pas sur la décision
- les décisions d'orientation de la CDAPH sont valables pour tout type d'accueil (internat, externat, séquentiel, accueil temporaire etc...)
- les établissements et services médico sociaux sont ciblés sur la notification d'orientation type à titre Indicatif
- les personnes peuvent solliciter d'autres structures que celles ciblées dans la notification
- Il est nécessaire d'informer la MDPH des admissions afin de mettre à jour l'observatoire des besoins (la liste des personnes en attente d'une place en ESMS).

LE CONFINEMENT COVID

Apogei 94 surmonte les difficultés

On peut retenir de cette période très difficile que la situation a été maîtrisée efficacement grâce à une bonne organisation par le siège et par les établissements et par un engagement extraordinaire de nos professionnels dans les établissements restés ouverts, mais également dans les établissements fermés mais pour lesquels il fallait maintenir des accompagnements vers les personnes restées dans leur famille ou habitant seules. De nouveaux modes d'accompagnement ont ainsi vu le jour pour répondre aux besoins et aux souhaits des personnes.

Les familles et les personnes en situation de handicap ont eu à vivre de leur côté des moments déstabilisants et difficiles. Elles ont apprécié l'aide qui leur a été apportée par les professionnels pour les surmonter. Le Conseil d'Administration se fait le relai des familles pour les féliciter et les remercier à nouveau.

L'organisation mise en place au siège

Totalement mobilisé 24h/24 depuis le 16 mars 2020, le Comité de direction s'est réuni quotidiennement en visioconférence avec les établissements pour :

- Définir les actions à mettre en œuvre au sein des établissements au regard des doctrines de l'ARS
- Assurer la gestion mutualisée des ressources (approvisionnement des établissements en masques, blouses, gel / restauration par la cuisine de l'ESAT de Rosebrie).
- Faciliter le fonctionnement des services supports, RH, paye et comptabilité (en télétravail pour assurer la continuité de leur mission).
- Assurer une information régulière des familles et des personnes accueillies par un point hebdomadaire sur l'évolution de la situation.

Le fonctionnement des établissements :

Toutes les mesures sanitaires, émanant de l'ARS, sont mises en œuvre dès leur parution. Scrupuleusement appliquées pendant toute la durée du confinement et des 3 phases du déconfinement, elles tiennent compte des évolutions imposées.

Certains établissements ferment dès le début du confinement : IME, ESAT, externat du FAM de la Pointe du Lac, MDO et CAJ. Les équipes sont toutefois mobilisées, notamment celles des IME, pour assurer le suivi et la continuité de l'accompagnement engagé à distance des personnes (enfants, adolescents et adultes) confinées au sein de leur environnement familial.

Les autres établissements restent ouverts sans interruption : Foyers d'hébergement : Saint Maur, Madeleine HUET, Rosebrie, Domus

Foyers d'accueil médicalisé de Rosebrie et de la pointe du lac, Maison d'Accueil Spécialisé des Oliviers.

Ces établissements accueillent, pendant les 10 semaines du confinement, 24h/24 et 7 jours sur 7, les résidents restés dans les établissements (plus de 50% des effectifs).

Les équipes accompagnent ainsi tous les résidents (respect strict du confinement), assurent de façon optimale la sécurité et le bien-être en permettant de gérer le temps grâce aux activités proposées.

La médicalisation des établissements

La crise sanitaire a eu pour conséquence la nécessité de la médicalisation en urgence des établissements ouverts.

Des mesures générales ont été mises en œuvre dès le début du confinement :

- Les conduites à tenir par l'ensemble des salariés et des résidents confinés en établissement (mesures barrière) ont fait l'objet de procédures précises.
- Le port d'un masque chirurgical pour les professionnels.
- Les modes opératoires de l'accompagnement des personnes en suspicion d'infection de COVID 19 ont été établis et appliqués.
- Des zones dédiées destinées à l'isolement de cas de suspicion ou de cas avérés de COVID 19 ont été mise en place.
- Sous la coordination du Médecin de l'Apogei 94, un soutien technique par les médecins psychiatres a permis d'assurer un suivi renforcé des résidents.
- Les infirmières de l'Apogei 94 ont été elle aussi fortement mobilisées dans la gestion de cette crise pour accompagner l'ensemble des établissements.

COVID 19 : Gérés avec succès

Les services continuent également leurs accompagnements en les adaptant :

Services Appartements : Les personnes restent confinées dans leur appartement. Les équipes assurent leur accompagnement quotidien. SAVS et SAMSAH continuent à fonctionner. Les personnes sont contactées régulièrement en fonction des besoins de chacun. Des interventions à domicile s'avèrent nécessaires.

Certains établissements ont connu durant cette période des situations particulières :

Au FAM de la Pointe du lac : l'équipe de direction a été touchée par le virus : Madame LEROY, directrice de l'IME des Bords de Marne assure l'intérim du directeur malade du COVID 19, en arrêt pendant plusieurs semaines. Madame LEXIME, cheffe de service de l'IME des Bords de Marne vient en renfort de l'équipe d'encadrement du FAM, ces membres étant atteints également à tour de rôle. Madame DUPEYRAS, infirmière de l'IME vient également en renfort pour suppléer l'absence de la cadre de santé.

A la MAS des Oliviers : la direction est touchée par le virus. Madame LOYER, directrice de l'IME la Nichée assure l'intérim. Madame ROUAULT, cheffe de service de l'IME la Nichée, Monsieur BERNIER, chef de service de l'IME des Joncs marins, viennent également renforcer l'équipe d'encadrement. Un grand nombre de personnels titulaires sont affectés et plusieurs professionnels des autres établissements d'Apogei 94 fermés, se sont mobilisés pour intervenir à la MAS. Cette mobilisation se poursuit durant plusieurs semaines, permettant ainsi de couvrir les besoins importants en personnels.

Dans cet établissement nous avons eu malheureusement à déplorer le décès à l'hôpital d'un résident. Celui-ci, atteint par le COVID a vu son état se dégrader brutalement.

Au FAM de Rosebrie, plusieurs cas de suspicion COVID sont signalés et pris en charge. Dans les autres foyers, il n'y a pas eu de cas de COVID avérés donnant lieu à un accompagnement médical spécifique.

Paul BESNAINOU

Directeur Général d'Apogei 94

Le rôle de l'AGEFIPH

Un référent handicap devra être désigné dans chaque entreprise avec l'objectif de créer un réseau. L'AGEFIPH sera renforcée dans son rôle de conseil. Enfin les entreprises pourront demander une subvention à l'AGEFIPH (dans la limite de 10% des pénalités) pour conduire des actions d'information de leurs salariés sur le handicap, des actions d'accompagnement et des aménagements de poste de travail. Cela peut être une opportunité à saisir par nos ESAT qui pourront utiliser leurs compétences.



L'Esat de Rosebrie

CAJ Coffignal :

Confinement et déconfinement

Des mesures ont été prises au CAJ Coffignal durant le confinement puis après pour les usagers qui ont dû rester à la maison pendant cette période difficile.



Deux éléments importants liés au contexte épidémique nous ont amenés à nous adapter pour proposer une évolution dans notre accompagnement. Cela me paraît intéressant à signaler à nos lecteurs.

Durant le confinement, un blog a été mis en place afin de proposer des activités à réaliser à domicile et de transmettre des informations aux usagers pendant cette période critique : <https://caj-en-confinement.webnode.fr/>. Bien entendu les professionnels, comme dans les autres établissements d'Apogei 94, restaient en contact avec les usagers et les familles.

A la période de déconfinement, certaines familles font le choix de retourner au CAJ, d'autres préfèrent rester à domicile. Un accompagnement « hors les murs » fut

mis en place pour 14 usagers qui avaient formulé la demande d'un accompagnement progressif individuel pour reprise de contact avec l'extérieur (sorties au parc, promenades, sport, entretiens éducatifs), afin de réduire les angoisses de l'usager et/ou de sa famille liées au déconfinement, de permettre d'intégrer les mesures de sécurité sanitaire à mettre en œuvre (masque, distanciation, hygiène) pour favoriser un retour en collectivité et la réintégration des locaux de l'établissement.

Pari efficace et réussi puisque les usagers sont tous de retour au CAJ Coffignal à l'issue des vacances d'été. Deux mesures que nous partageons et qui peuvent donner des idées à d'autres professionnels et aux familles.

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur

Emmanuelle GARCIN,
Cheffe de service au CAJ Coffignal

Masques de protection

Remerciements aux familles qui ont répondu présentes

Durant le confinement, les personnels de l'Esat de Rosebrie étaient à mettre à l'honneur pour leur investissement auprès des travailleurs. Mais ils ne sont pas les seuls que l'on peut remercier.

En mars / avril Madame Cocot, Directrice de l'établissement, lançait un appel aux familles pour qu'elles s'équipent de masques de protection en vue du confinement et des sorties pour eux et leurs enfants, mais aussi des masques en supplément pour les personnes accueillies qui ne pourraient s'en procurer. On se rappelle cette période où il était si difficile de s'approvisionner (à l'heure actuelle cela va mieux et la polémique s'est dirigée vers le port ou non de ce masque. Une autre histoire...).

Plusieurs familles ont répondu présentes. Madame Cocot et les personnels de l'Esat tenaient à les remercier, en particulier Madame Jullemier, sœur d'un travailleur, et la fille de Madame Santerre, sœur d'une autre travailleuse.

Un nombre important de masques est ainsi arrivé à l'Esat pour distribution aux travailleurs, ce qui a permis de diminuer quelque peu le montant de la somme engagée pour ce genre de fournitures nécessaires à la sécurité sanitaire de l'établissement. Un grand merci aussi à la société Microplast qui a offert 50 visières à l'Esat.

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur

Evelyne COCOT,
Directrice de l'Esat de Rosebrie



IME la nichée de Creteil :

Le confinement d'Alexis

Alexis, personne accueillie à l'IMPRO La Nichée, nous raconte sa vie durant le confinement.

« Pendant le confinement j'ai compris les enjeux de la situation sanitaire. Mes parents m'avaient déjà parlé du coronavirus. J'ai commencé à appliquer les gestes barrière en me lavant régulièrement les mains, en évitant les embrassades et en gardant mes distances. Je me suis adapté à la situation en me développant une routine.

Je me levais vers 10 heures. Je faisais mon lit. Je préparais la table pour le petit déjeuner et le café pour toute la famille. J'adore utiliser la machine à café. Mes activités préférées étaient la cuisine, les puzzles et le sport.

J'ai cuisiné tous les jours avec ma mère et ma cousine. J'ai principalement aimé faire des pâtisseries car mon moment préféré de la journée est le goûter.

Passionné de puzzles, j'en faisais plusieurs fois par jour. Je jouais à Uno et à des jeux de mémoire.

J'ai également utilisé les machines de sport de la famille pour me dépenser physiquement. J'ai beaucoup aimé le vélo de salon et le vélo elliptique. Quand nous avons été déconfinés, j'ai fait de longues balades en tandem avec mon père sur les bords de Marne. J'ai également suivi quelques cours de Zumba en ligne avec ma sœur car j'adore danser.

De temps en temps je suivais avec ma sœur des cours entiers de commerce et de management. Le soir je restais avec la famille pour regarder des films et des séries, même si je ne m'intéresse pas trop à la télé. J'aime seulement regarder les dessins animés, les concerts ou des clips musicaux. Je me couchais vers 23 heures 30 / minuit.

Le confinement s'est bien passé dans l'ensemble car nous avons la chance d'habiter dans une maison et toute la famille était réunie. J'aime l'IME et les sorties. Le temps m'a paru long passé les premières semaines.

J'étais très content de recevoir des appels de l'équipe de la Nichée et j'ai voulu prendre des photos pour montrer ce que je faisais pendant le confinement. J'ai été très content de pouvoir retourner à l'IME. Je sais que maintenant le masque est indispensable si je veux sortir. Je le mets sans me plaindre même si c'est parfois dur pour moi. »

Alexis,
IME la Nichée



Foyers de Saint-Maur

Le confinement

Anticipation, sensibilisation, assistance aux résidents et aux familles, reprise progressive, les maîtres mots dans ce confinement aux foyers de Saint-Maur.

Au début de la crise, anticipant ce qui allait arriver, rapidement le Directeur, Laurent Beaubras, commanda gel et masques. Parallèlement, débute la sensibilisation des salariés et résidents aux gestes barrière et consignes en cas de suspicion de Covid.

Le 7 mars, à l'annonce du confinement, l'établissement contactait les familles pour leur offrir le choix du lieu de confinement des résidents. Une dizaine de Personnes handicapées (foyer de Bellechasse et Service Appartements) choisissent de partir en famille sans savoir quand elles pourront revenir. Au foyer, les résidents ne peuvent sortir à l'extérieur. Les produits du quotidien leur sont fournis. Pour le Service Appartements, des livraisons Sodexo sont mises en place pour que les personnes n'aient pas à sortir. Le foyer n'accepte plus les visiteurs. Seuls les salariés sont autorisés à prendre leur service (prise de température, mesures barrière)

En raison d'arrêt maladie de salariés, les équipes éducatives et services généraux sont renforcés par des personnels volontaires d'autres structures d'Apogei 94, ESAT, IME (éducateurs, agents des services généraux, éducateur sportif, infirmière).

Des mesures sont rapidement prises pour la protection sanitaire de chacun : Sensibilisation aux mesures barrière,

groupes de parole auprès des résidents avec appui de l'infirmière, appels téléphoniques aux usagers à domicile (CAJ Clair Marin, SAVS avec, si besoin, intervention à domicile).

Une zone de confinement est créée au 3ème étage du foyer, 9 chambres dédiées exclusivement à l'accueil éventuel de personnes handicapées touchées par le virus, ainsi qu'une salle d'activités dédiée aux personnels s'occupant des malades. On commande tous les équipements nécessaires. Une mobilisation importante pour aménager et réinstaller les résidents déménagés. Fort heureusement, cette zone de confinement ne servira pas mais tous les efforts faits n'ont pas été inutiles en prévision de l'avenir. Convention est passée avec le médecin traitant des résidents, qui interviendra 7 jours sur 7, 24h/24. Il est chargé de coordonner les soins en cas de Covid.

Le temps est long en confinement. Des activités « repère », riches en convivialité, sont mises en place (mesures barrières) : Préparation du repas par les salariés à tour de rôle, éducateur sportif sur Bellechasse et le Service Appartements, animation d'un loto avec lots à gagner, quiz musicaux, goûters, brunch organisé par le Directeur avec les salariés. Elles perdureront avec le déconfinement et seront étendues au CAJ ré ouvert progressivement.

Le déconfinement : Les résidents sont accompagnés à tour de rôle par les éducateurs pour concrétiser les mesures barrière (lavage des mains, port du masque, distanciation). Les résidents du Service Appartements sortent peu à peu pour leurs courses alimentaires. Les travailleurs repartent au travail par roulement. Les familles reviennent et les transports en commun sont à nouveau utilisés. La vie reprend progressivement.

Anticipation du Directeur, investissement sans faille des salariés, aide précieuse des remplaçants et partenaires, respect des consignes et de l'organisation par les résidents, tout cela a permis aux Foyers de Saint Maur de passer avec succès cette période de crise, qui leur permet de sortir encore plus grandis.

Patrick GALBOURDIN,
Administrateur

Laëtitia PARIS,
Cheffe de service aux Foyers de St Maur



Le confinement au Foyer de Bellechasse